



COMMUNE DE TRAENHEIM



©

*Traenheim Février 2021*

### **DENEIGEMENT DES VOIES DE CIRCULATION PUBLIQUE**

Un arrêté municipal a été établi portant sur le déneigement des voies de circulation publique (affiché en mairie).

Nous vous rappelons que le déneigement devant votre habitation, que vous soyez propriétaire ou locataire, est de votre responsabilité.

Les propriétaires ou locataires sont tenus de racler puis balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage doivent se faire sur un espace de 1 mètre de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture (Art. 1 – 02/2021).

En cas de verglas, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons (Art. 2 – 02/2021).

### **COVID-19 - VACCINATION**

La campagne de vaccination est ouverte à l'ensemble des personnes âgées de plus de 75 ans. Il s'agit de la première phase de la campagne de vaccination qui est également ouverte aux professionnels de santé de plus de 50 ans ainsi qu'aux pompiers et aux aides à domicile de plus de 50 ans ou atteints de comorbidités.

Les vaccinations ont débuté le 28 janvier 2021 au Centre de Vaccination MOSSIG ET VIGNOBLE "ESPACE MUNICIPAL ST-LAURENT", rue de Cosswiller à Wasselonne.

Vous pouvez prendre des rendez-vous soit par :

- L'application Doctolib
- En téléphonant au 03 88 59 12 10 (Standard de la communauté de communes ; l'agent d'accueil prendra les rendez-vous)

La deuxième phase : de la vaccination concerne les personnes âgées de 65 à 74 ans.

La troisième phase : l'ensemble de la population ayant plus de 18 ans.

Les personnes dites "à très haut risque" peuvent prendre rendez-vous dans un centre de vaccination, mais doivent disposer d'une prescription médicale.



## DON DU SANG

Don du sang le mercredi 17 mars 2021 de 17 h à 20 h dans la salle socio-culturelle de Traenheim.

Toutes les mesures barrière seront respectées : port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique à disposition, distanciation...

**SITE INTERNET : [www.traenheim.fr](http://www.traenheim.fr)**

Le site internet de la mairie vous permet de retrouver toutes les informations de la commune, de l'école et de la mairie. Vous y trouverez également tous les avis municipaux, les arrêtés, les comptes-rendus des séances du Conseil Municipal, les comptes-rendus du Conseil d'Ecole...

o \_ o \_ o \_ o \_ o \_ o \_ o \_ o



**Prochaine collecte (poubelle bleue + sac plastique)  
le vendredi 19 février 2021**



Avec mes meilleures salutations  
Le Maire : Gérard STROHMENGER

---

4, Rue de l'Ecole - 67310 - TRAENHEIM  
Tél.03.88.50.38.59 - Courriel : [mairie@traenheim.fr](mailto:mairie@traenheim.fr) - site internet : [www.traenheim.fr](http://www.traenheim.fr)  
Horaires d'ouverture du secrétariat :  
Mardi et jeudi de 15 h à 18h - Mercredi de 8h à 11h